

COMPTE RENDU DE REUNION CD 74 du 9 mars 2021 en visioconférence

Présents : Eric DORIZON, Sylvie DURAND, Michel MIEGE, Gérard GARIN-LAUREL, Françoise CANAL, Pascal SECARDIN, Patrick GARREAU, Alain TALLE, Gaston DURET, Valérie LE BORGNE, Thierry CAMARRA , Robert GONZALEZ, Renée HAFENMEYER, Marie José SAPINO

Excusés : Samuel GARREAU, Christian POULET, Dominique GANTIN, Jean Luc PONT.

ACCUEIL DES PRESENTS : Le Président Eric DORIZON remercie les membres du CD de leur présence par connexion.

Il a envoyé à tous les clubs, le calendrier transmis par la fédération, mais a un grand doute concernant les dates prévues. Ces dates pourront être décalées mais il est très probable que rien ne commence avant le mois de juin.

Nous avons un problème, pour le championnat doublette provençal. Si la date était maintenue (il était prévu au mois de mai) ni Thonon-les-Bains (championnat de longue) ni le Borne (journée des associations) ne peuvent le prendre. Il sera facile de trouver un site, il ne faut qu'une trentaine de terrains, nous ferons appel aux clubs qui ont un terrain stabilisé pour leurs disponibilités. Ce championnat n'est pas sûr d'être maintenu car pas forcément primordial pour la fédération qui, a choisir, préférera la triplète.

Championnat des clubs :

Après un travail de fourmis par Monsieur Duret et Monsieur Garin Laurel, le championnat des clubs va être maintenu comme l'année 2020 a été une année blanche, le maximum de poule serait conservé pour l'année 2021. Les nouveaux clubs devront être engagés dans la dernière division (règlement).

Ils ont restructuré les groupes de D2 et D3 sans toucher les 1ère divisions que ce soit open, féminin et vétérans.

Le travail est plus compliqué quand il y a deux équipes du même club dans la même division. Il ne faut pas les mettre dans la même poule. Gérard a pratiquement trouvé tous les sites. L'avis des clubs sera demandé pour 2022.

Gaston propose pour 2022, de monter les 1ère divisions open, féminine et vétérans à 10 clubs. En open, toutes les années une montée en CRC, on risque d'avoir, des années, des descentes importantes, cela permettrait de monter deux en 2ème division (poule de 8 difficile à gérer) à discuter et à voir à la réunion des clubs au mois d'octobre.

Coupe de France avec le nouveau règlement pour la saison 2021-2022

Le tirage va se faire avec 34 clubs, puisque les trois clubs qui sont déjà qualifiés n'ont pas le droit de participer. On fera un cadrage puis les quarts pour sortir 4 qualifiés. Après sondage, la majorité des

clubs ont répondu être d'accord pour les 4 sorties de zone.

Année 2022- 2023 année spéciale, tout est chamboulé, on va tenir nos engagements, 7 clubs à protéger. Magland, Gaillard, Rumilly ne vont pas jouer avant octobre (peut-être). Il y a déjà des équipes qui sont qualifiées pour le 2ème tour de zone.

En fonction des élections fédérales, la coupe de France ne bougera plus ainsi que les CNC, CDC, CRC. Les calendriers sont faits pour les CDC, mais pas transmis aux clubs, sur le site pour l'instant., Un message à mettre absolument « sous réserve que le calendrier fédéral ne soit pas modifié à nouveau ». Nous n'avons que très peu de solutions.

Le premier tour vétérans ne pourra pas se faire à la date prévue. L'essentiel est que les clubs connaissent les groupes.

Les féminines d'Alby sont montées de deux rangs.

Il sera plus facile de trouver des dates pour les championnats vétérans qui se passent en semaine, que les championnats open, féminins ou provençaux plus compliqués pour trouver des dates, des sites de libres. Si nous nous trouvions devant un problème de date, il est possible de jouer le samedi et le dimanche.

On va publier ce que l'on a fait mais on est lié au calendrier fédéral et surtout tout dépendra des directives gouvernementales.

L'exemple du département de la Drôme qui a demandé l'autorisation sur toutes les dates, tout a été refusé jusqu'au 1er juin.

Seul le préfet et le maire peuvent donner l'autorisation d'une manifestation mais cette décision peut être changée tout dépend de la situation sanitaire.

Les championnats de ligue et régionaux peuvent aussi être annulés. Certaines régions sont persuadées que les championnats ne se feront pas cette année.

Il faudra trouver des dates pour les championnats départementaux c'est ce qui prime.

Les formations :

Nous n'avons pas de nouvelles pour les formations pour les BF1 et BF2 tronc commun

Formation table de marque, autorisation donnée par la ville d'Evian les Bains et Saint Félix, seulement elle doit être faite par un professionnel pour bénéficier d'une autorisation de dépassement du couvre-feu.

Monsieur Gonzalez a présenté le journaliste Monsieur Daniel Negrello du Dauphiné libéré par visioconférence : bon retour sur l'article sur l'arbitrage.

Il a été impossible de donner une date pour le championnat de sport adapté.

Les journées olympiques ne se feront pas.

Il faudra revoir les dates de délégations qui seront modifiées avec la disponibilité des délégués.

Un nouvel arbitre départemental est arrivé dans notre département, il arrive d'Agen, il sera supervisé par Fred et devrait prendre sa licence aux Rocailles.

Monsieur Camara Thierry remercie tout le monde pour sa nomination comme président d'honneur.

Nous avons aujourd'hui 1211 licenciés.

La Haute Savoie est la première, en % de licenciés de la Région AURA.

Monsieur Alain Talle demande s'il est possible de repousser, le championnat tête-à-tête, organisé par le club de Cluses Sardagne. Le calendrier fédéral donnera les dates et nous en saurons plus mi-avril.

Tous les présidents de clubs sont invités à regarder le site, vérifier, rajouter, retirer ou corriger les informations et transmettre leurs demandes à Pascal Sécardin.

Il est interdit de faire des concours quels qu'ils soient avant le 23 avril 2021. La responsabilité sera imputable directement aux présidents de club et des sanctions très lourdes pourraient être prises par le CD 74.

Monsieur Eric Dorizon, nous indiquera plus tard, la date de la prochaine réunion.

LE PRESIDENT, Eric DORIZON

La Secrétaire, Marie José SAPINO